

Observatoire de la formation

12^e classe préparatoire intégrée - 2020/2021

Depuis 2008, la Classe Préparatoire Intégrée (CPI) prépare de jeunes diplômés aux épreuves écrites et orales des différents concours de catégorie A et B de l'administration pénitentiaire. Cette préparation est réservée à un public extérieur à l'administration pénitentiaire qui, en raison de son profil, de critères de ressources, de mérite et de motivation, est éligible au dispositif d'égalité des chances dans l'accès aux fonctions publiques.

Ces auditeurs bénéficient d'enseignements dans des disciplines diverses telles que le droit pénal et la procédure pénale, le droit public, le droit pénitentiaire, la criminologie ou encore la culture générale.

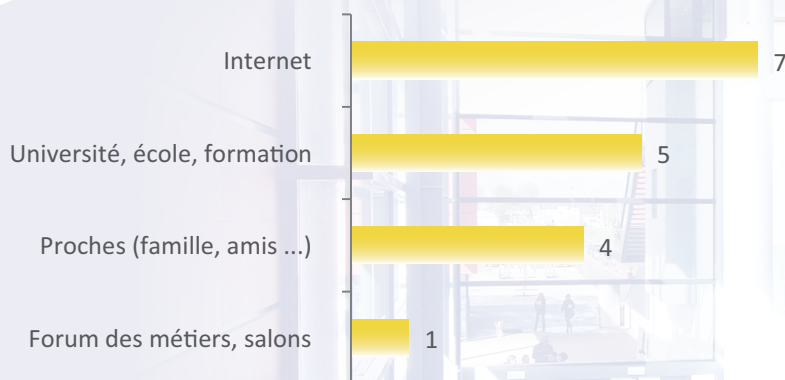
Ils se verront également proposer chaque semaine des préparations à l'oral et à l'écrit dans les conditions des concours.

À retenir

- 12 personnes (10 femmes et 2 hommes) sont entrées en classe préparatoire le 31 août 2020 pour une durée d'un an.
- La moyenne d'âge des auditeurs est de 25 ans.
- Parmi les auditeurs, 10 ont un diplôme en droit, 1 en sport et 1 en commerce/économie/gestion/finances.
- Le premier concours visé est celui de CPIP.
- Ils sont principalement motivés par la réinsertion des personnes détenues et la prévention de la récidive, ainsi que par le fait de travailler pour la Justice et le service public.

Connaissance de la CPI

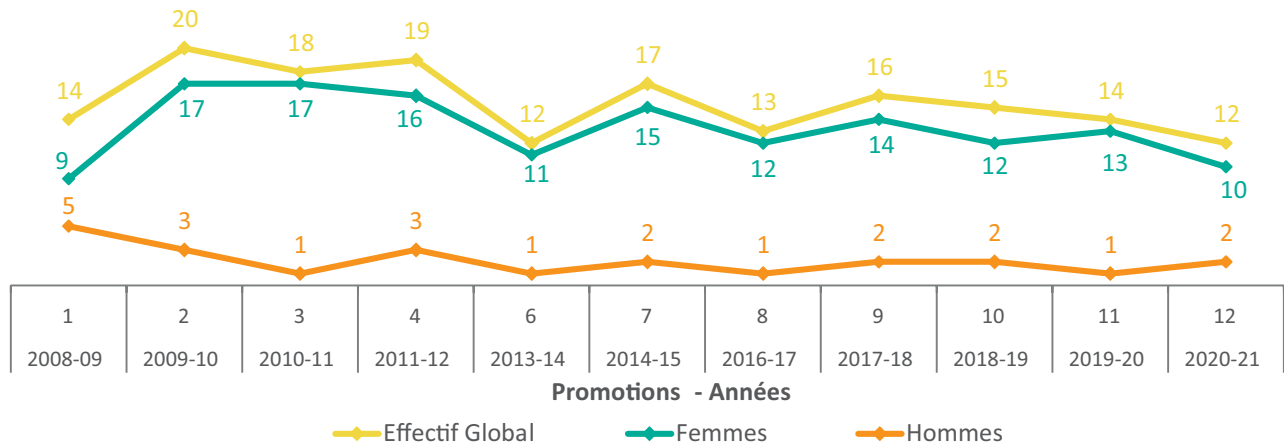
Graphique 1 : Moyens de connaissance de la CPI – Citations (plusieurs réponses possibles)



Comme cela a été le cas pour la précédente promotion, la première source de connaissance de la Classe Préparatoire Intégrée est internet (7 citations). Suivent l'université, l'école, la formation (5 répondants) puis les proches (4 mentions). Un auditeur a mentionné avoir connu la CPI grâce à un salon / forum des métiers.

Profil sociodémographique

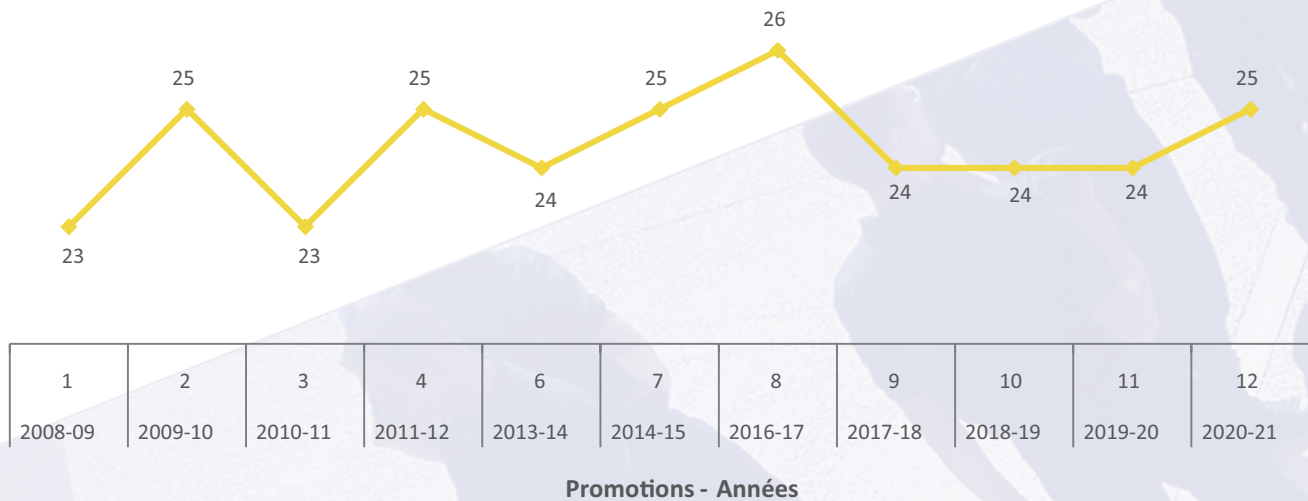
Graphique 2 : Évolution des effectifs de la CPI depuis la première promotion



La 12^e promotion de la CPI compte 12 auditeurs, dont 10 femmes et 2 hommes. Depuis sa création en 2008, la CPI a toujours accueilli un public majoritairement féminin : 86% de femmes au total sur l'ensemble des

promotions. Par ailleurs, les effectifs d'entrants ne cessent de baisser ces dernières années, la 12^e promotion étant l'une des deux plus petites promotions jamais formées.

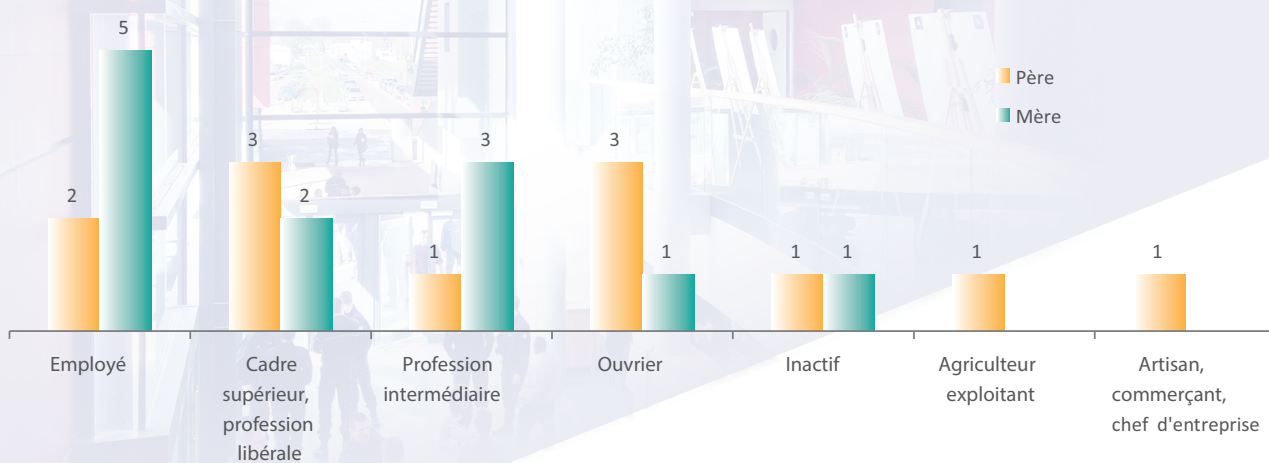
Graphique 3 : Évolution de l'âge moyen depuis la première promotion



Les auditeurs de la 12^e promotion de la CPI ont 25 ans en moyenne. L'âge moyen, qui semblait se stabiliser à 24 ans depuis trois années, augmente ainsi d'un an par rapport à la 11^e promotion.

Concernant leur situation matrimoniale, 11 personnes se déclarent célibataires et une personne est en union libre. Aucun auditeur n'est parent.

Graphique 4 : Appartenance socio-professionnelle des parents - Effectifs

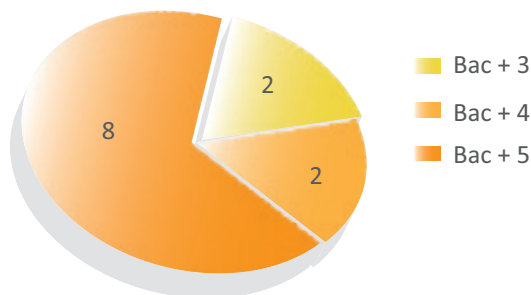


Les origines sociales des participants sont assez hétérogènes, puisque toutes les catégories socioprofessionnelles ont été mentionnées. La plus représentée est, comme pour les précédentes promotions, celle des employés (7 citations au total). Suivent les cadres (5 mentions), les professions intermédiaires (4) et les ouvriers (4).

Les autres catégories socioprofessionnelles sont citées 1 à 2 fois chacune. Par ailleurs, sur les 12 participants, 10 ont bénéficié d'une bourse délivrée sur critères sociaux durant leurs études supérieures, et 6 personnes sont bénéficiaires de l'allocation pour la diversité.

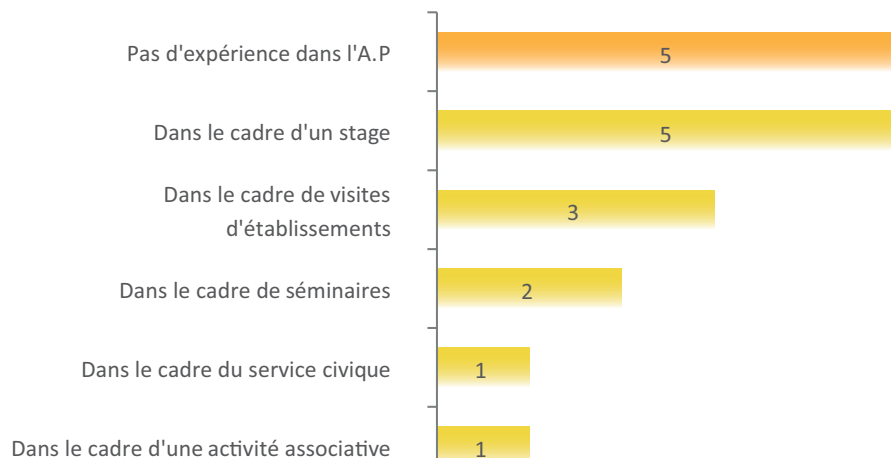
Parcours scolaire et professionnel

Graphique 5 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



La plupart des auditeurs sont titulaires d'un diplôme de niveau bac+5 (8 élèves sur 12). Deux ont validé un bac+3 et deux un bac+4. Les auditeurs sont ainsi surdiplômés, compte tenu du niveau requis pour se présenter aux concours de catégorie A de l'administration pénitentiaire (bac+3). Les spécialités des diplômes sont très peu variées : 10 auditeurs sont issus de la filière droit, un de celle du commerce, économie, gestion, finances, et un autre a suivi des études de sport. Ils sont par ailleurs nombreux à avoir étudié les différentes disciplines juridiques : 8 ont déjà fait du droit public, 6 du droit privé, 9 du droit pénal, et 7 du droit de l'exécution des peines. Le droit contentieux judiciaire est cependant nettement moins mentionné (3).

Graphique 6 : Expériences dans l'administration pénitentiaire - Citations (plusieurs réponses possibles)

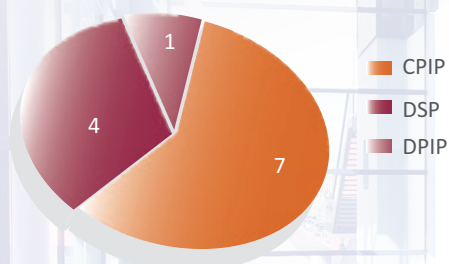


Un peu plus de la moitié des auditeurs (7) ont déjà eu au moins une expérience dans l'administration pénitentiaire. Ces expériences se sont principalement déroulées dans le cadre d'un stage (5). Trois personnes ont eu l'occasion de visiter des établissements pénitentiaires, et deux répondants ont mentionné des séminaires en milieu carcéral. Un auditeur a côtoyé l'administration pénitentiaire dans le cadre du service civique, et un autre par le biais d'une activité associative.

Par ailleurs, au moment de leur candidature à la CPI, la plupart des répondants étaient encore en formation (8). Deux étaient en activité professionnelle : l'un travaillait dans la fonction publique d'État et l'autre dans le privé. Ces expériences ont respectivement duré 6 mois et 3,5 ans. Un auditeur était en recherche d'emploi.

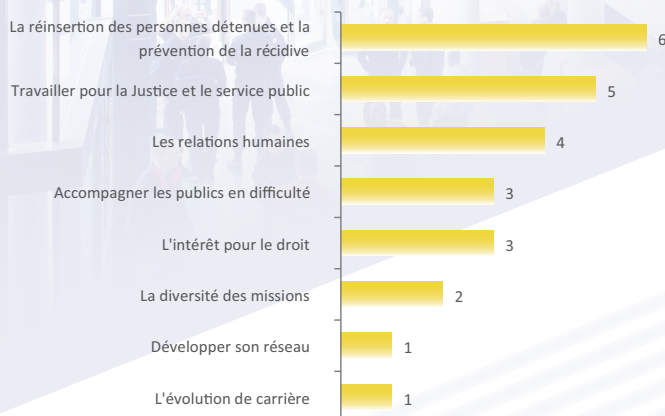
Perspectives et attentes vis-à-vis de la formation

Graphique 7 : Principal concours visé par les auditeurs - Effectifs



Contrairement à la précédente promotion, le concours le plus visé par les auditeurs est celui de CPIP (7 répondants). Quatre personnes envisagent celui de DSP et une seule mentionne celui de DPIP.

Graphique 8 : Motivations des auditeurs à l'entrée en formation – Citations (plusieurs réponses possibles)



Les auditeurs souhaitent intégrer l'administration pénitentiaire principalement pour participer à la réinsertion des personnes détenues et à la prévention de la récidive (6 répondants). Ils veulent « *apporter leur part à l'édifice* », ou encore « *se sentir utile pour les personnes placées sous main de Justice* ». Cinq personnes ont parlé de leur volonté de travailler pour la Justice et le service public, et quatre sont en recherche d'un métier porté sur les relations humaines.

Par ailleurs, les attentes vis-à-vis de la CPI sont très variées. Huit auditeurs mentionnent la préparation et l'entraînement aux concours – ils espèrent

notamment une « *préparation intensive et encadrée aux concours* » et veulent « *travailler la confiance en soi* ». L'acquisition d'une méthodologie est aussi très largement citée (7 mentions). Les auditeurs souhaitent se préparer « *à la méthodologie des exercices demandés* », notamment la note de synthèse. Dans une moindre mesure, les auditeurs sont en demande d'une consolidation de leur culture générale (3 citations), d'un cadre de travail (3) et d'acquisition de nouvelles connaissances (2).

12^e classe préparatoire intégrée 2020 / 2021

OCTOBRE 2020

OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/elevés/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr

cecilia.lagarde@justice.fr



Directeur de la publication : Christophe MILLESCAMPS - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU
Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE - Saisie : Jacinthe BRISEBOIS-PATARD
Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAI, Laetitia ELEAUME, Reprographie)